



Atelier maquillage – FICHE TECHNIQUE

Association Rien ne sert de courir

-

rnsdc.asso@gmail.com

06 605 65 206

-

Site maquillage : pikeepik.net

L'installation d'un atelier maquillage standard (1 maquilleuse) requiert les conditions suivantes :
(rien n'est figé, tout se discute, tout s'invente)

Accueil :

- Accès facile à une douche chaude tous les jours si prestation sur plusieurs jours.
- Accès à une machine à laver tous les 3 jours pour des événements de 3 jours ou plus.
- Accès à une loge ou vestiaire avec eau courante et toilettes et possibilité de laisser du matériel le temps de la prestation (endroit sécurisé, mais il n'est pas nécessaire que ce soit dans la loge).
- Repas pris en charge (à voir au cas par cas).
- Logement ou emplacement camping car (à voir au cas par cas).

Implantation du stand :

- Accès en véhicule à moins de 100m ou aide au déchargement.
- Prévoir un espace plat de 3m² minimum pour le stand + un espace dédié à la file d'attente si besoin.
- Si photos prévues avec décors : espace plat attenant au stand de 9m² minimum. A ajuster selon votre projet.
- Si prestation en extérieur : prévoir si besoin un abri (pluie et soleil) pour le stand et l'attente (à voir au cas par cas).
- Prévoir une table standard ou type « mange debout » (à voir au cas par cas).

Conditions techniques :

- Accès à de l'eau (pour le maquillage). Si pas d'eau courante sur place, fournir 2 bouteilles d'eau de 1L par jour.
- Si prestation nocturne ou dans un endroit sombre : accès à une arrivée électrique 16A (éclairage led).

Prestation en déambulation :

- Impossible par temps de pluie ou neige.
- Possibilité de proposer des prestations à ski sur les pistes, accès possible aux restaurants d'altitude.

Prestation coiffure excentrique :

- Possible uniquement en stand fixe. Si maquillage + coiffure, prévoir un stand un peu plus grand (à voir au cas par cas).
- Electricité : l'accès à une prise 16A est bienvenue (sèche cheveux) mais pas obligatoire.

Cette fiche technique fournie pour informations préalables est indicative.
Une fiche technique adaptée à votre projet vous sera fournie suite à la signature du devis.

Association Rien ne Sert de Courir

IBAN FR76 4255 9000 3441 0200 1209 682 - Code BIC CCOPFRPPXXX

3 bd de Jomardière - 38 120 St Egrève

SIRET : 511 675 332 00023 - APE : 9499Z

rnsdc.asso@gmail.com - 06 605 65 206